

RECOMMANDATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Présentation prébudgétaire de l'Association des
hôtels du Canada en prévision du budget 2025



RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Construire un environnement d'affaires compétitif

RECOMMANDATION N° 1 : bonifier et stabiliser le budget alloué à Destination Canada pour soutenir le marketing additionnel en événementiel et en loisirs, la collecte de données et le développement des destinations, incluant 10 millions de dollars additionnels pour le Fonds d'attraction de congrès internationaux (FACI).

RECOMMANDATION N° 2 : créer un climat compétitif propice aux investissements pour les produits touristiques, incluant les hôtels, en : abaissant les taux d'imposition marginaux, en améliorant les règles relatives à l'amortissement pour déduction pour les nouveaux établissements et la rénovation des hôtels et en inversant de manière permanente les changements proposés sur l'impôt sur les gains en capital.

Mettre un frein aux réservations d'hôtel frauduleuses pour les visiteurs demandeurs de visa et moderniser les frontières du Canada

RECOMMANDATION N° 3 : empêcher les visiteurs demandeurs de visa de faire des réservations d'hôtel frauduleuses en utilisant de fausses cartes de crédit lors de leurs demandes et collaborer avec les hôtels pour enquêter sur ces pratiques et avec des consultants en immigration pour empêcher que des réservations d'hôtel soient faites avec de fausses cartes de crédit.

RECOMMANDATION N° 4 : moderniser les systèmes de visa des visiteurs pour les voyageurs d'événements d'affaires et les vacanciers afin que le traitement soit simplifié et accéléré.

Répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les hôtels

RECOMMANDATION N° 5 : offrir un financement fiable à RH Tourisme Canada pour qu'il puisse associer des Canadiennes et Canadiens sous-employés avec des emplois en tourisme (3,5 M\$/année pendant 5 ans).

RECOMMANDATION N° 6 : remettre des visas pour entrées multiples et des permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires dans les hôtels en milieu rural, en régions éloignées et les hôtels de villégiature afin de retenir plusieurs années de suite les mêmes travailleurs déjà bien intégrés.

Contexte

L'industrie du tourisme génère 113 milliards de dollars chaque année pour l'économie canadienne et est un moteur clé de la croissance dans chacune des circonscriptions au pays.

L'industrie hôtelière est la pierre angulaire du secteur du tourisme, valant 16 millions de dollars annuellement et employant plus de 163 000 Canadiens et Canadiennes. Les hôtels au Canada, même ceux sous les enseignes internationales, sont en majorité de petites et moyennes entreprises (85 %), la plupart d'entre eux étant gérés par la même lignée familiale de génération en génération, en plus d'être profondément ancrés dans leurs communautés locales.

Débloquer le potentiel de croissance du tourisme au Canada nécessite de faire face à d'importants obstacles pour les hôtels, lesquels incluent entre autres un manque important d'investissement ciblé et de soutien au capital, régler les questions en lien avec les frontières et la pénurie de main-d'œuvre.

Obstacle n° 1 à la croissance : compétitivité de l'industrie du tourisme canadien

Marketing de destination

Les investissements vigoureux par des compétiteurs majeurs comme l'Australie, l'Espagne et la France érodent nos parts de marché pour les voyageurs d'affaires et voyageurs internationaux. Destination Canada prévoit que le Canada perdra 2,4 milliards de dollars uniquement dans ses parts de marché américaines d'ici 2030.

Les événements d'affaires internationaux sont essentiels pour les hôtels canadiens, favorisant les voyages d'affaires à haut rendement et le taux d'occupation lors des périodes creuses. Malheureusement, ce segment de marché n'a pas encore retrouvé son niveau pré-pandémique. Actuellement, les événements d'affaires internationaux sont à 84 % de leur rythme de 2019.¹

Le Fonds d'attraction de congrès internationaux (FACI), dirigé par Destination Canada, a assuré plus de 21 événements d'affaires internationaux de 2025 à 2030 dans les deux dernières années seulement. Ces événements généreront des retombées économiques directes de 122 millions de dollars et 8,5 millions de dollars de recettes fiscales, démontrant l'incroyable RCI du programme.

¹ Destination Canada, Quarterly Tourism Snapshot Q3 2024

RECOMMANDATION N° 1 : améliorer et stabiliser le budget alloué à Destination Canada pour soutenir le marketing événementiel et le marketing de loisirs additionnels, la collecte de données et le développement des destinations, dont 10 millions de dollars supplémentaires pour le Fonds d'attraction des congrès internationaux (FACI).

Climat d'investissement

Destination Canada prévoit que d'ici 2030, la croissance de l'industrie touristique pourrait surpasser celle de l'économie canadienne. Cependant, la hausse du coût des intrants et l'inflation limitent l'expansion du secteur hôtelier et sa capacité à répondre à une demande grandissante. Étant donné l'incertitude économique supplémentaire occasionnée par la guerre sur les droits de douane avec les États-Unis, le Canada doit favoriser des conditions d'investissement qui permettent à ses secteurs les plus résilients de prospérer.

RECOMMANDATION N° 2 : créer un climat d'investissement compétitif propice aux produits touristiques, incluant les hôtels, en : abaissant le taux d'imposition marginale, en améliorant les règles relatives à l'amortissement pour déduction des nouveaux établissements et des hôtels en rénovation, et inverser de manière permanente les changements proposés de l'impôt sur les gains en capital.

Obstacle n° 2 à la croissance : réglez les questions liées aux frontières

Des frontières bien gérées sont essentielles pour assurer la sécurité et la prospérité économique du Canada. Alors que la surveillance des frontières est à son point culminant, régler ce qui doit l'être d'une manière qui ne viendra pas alourdir les frontières devrait être l'une des priorités les plus importantes.

Mettre un frein aux réservations d'hôtel frauduleuses des visiteurs demandeurs de visa et moderniser les frontières du Canada

En 2024, 84 % des membres de l'AHC ont rapporté que des réservations frauduleuses ont été faites à leur établissement à l'aide de fausses cartes de crédit, découlant en une perte de revenu estimée entre 462 et 603 millions de dollars. Des tutoriels en ligne de la part de consultants en immigration à l'éthique peu soucieuse

suggèrent que ces réservations sont faites pour renforcer les demandes de visa des visiteurs.

En même temps, le Canada se doit de moderniser et d'améliorer son traitement des visas pour voyage et des visas pour voyage d'affaires afin d'attirer davantage de visiteurs et d'assurer un processus d'entrée simplifié qui renforcera l'économie tout en mettant l'intégrité des frontières.

RECOMMANDATION N° 3 : empêcher les visiteurs demandeurs de visa de faire des réservations d'hôtel frauduleuses en utilisant de fausses cartes de crédit lors de leurs demandes et collaborer avec les hôtels pour enquêter sur ces situations et avec des consultants en immigration pour prévenir les réservations d'hôtel faites avec de fausses cartes de crédit.

RECOMMANDATION N° 4 : moderniser les systèmes de visa des visiteurs pour les voyageurs d'événements d'affaires et les vacanciers afin que le traitement soit simplifié et accéléré.

Obstacle n° 3 à la croissance : main-d'œuvre

L'industrie du tourisme a fait des progrès importants pour se remettre de la perte d'un million de travailleurs de la COVID. Pourtant, l'industrie du tourisme au Canada, plus particulièrement dans les régions rurales et éloignées, continue de faire face à un déficit critique de la main-d'œuvre.

Canadiennes et Canadiens sous-employés et les nouveaux arrivants

Le secteur hôtelier peut offrir des emplois intéressants pour les Canadiens sous-employés, les jeunes et les nouveaux arrivants. Mettre en relation ces populations avec les emplois dans les hôtels peut aider à répondre à la pénurie de main-d'œuvre en plus d'offrir des emplois gratifiants et une meilleure stabilité économique.

RECOMMANDATION N° 5 : offrir un financement fiable à RH Tourisme Canada pour lui permettre d'associer les Canadiennes et Canadiens sous-employés aux emplois en tourisme (3,5 M\$/année pendant 5 ans).

Main-d'œuvre internationale pour combler les emplois saisonniers, en milieu rural et en régions éloignées

Un sondage mené auprès des membres de l'AHC en 2024 a révélé que 31 % des hôteliers en milieu rural, en régions éloignées et dans les établissements de villégiature ont rapporté que la pénurie de main-d'œuvre les a forcés à limiter le nombre de chambres offertes.

Toutefois, le Canada ne dispose tout simplement pas d'un bassin suffisant de travailleurs pour pourvoir tous les postes vacants dans les hôtels. Les programmes comme le Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) devraient être ciblés pour servir les industries comme les hôtels, qui ont un besoin réel de travailleurs saisonniers et travailleurs à distance.

RECOMMANDATION N° 6 : remettre des visas pour entrées multiples et des permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires dans les hôtels en milieu rural, en régions éloignées et les hôtels de villégiature afin de retenir plusieurs années de suite les mêmes travailleurs déjà bien intégrés.